

# Compte rendu du conseil d'école n°1 du 3 Novembre 2011

## Personnes excusées:

Mr Marmonier ( Inspecteur de l'Education Nationale), Mme Ferry ( enseignante RASED), Mme Brusseau ( DDEN St Gondon)

## Personnes présentes:

### *L'équipe enseignante:*

Mme Chaumier ( PS-MS) et Mme Aupetit ( décharge de direction) , Mme Oaten ( MS- GS) et Mme Journiac, (congé maternité de Mme Oaten), Mme Villette ( CE1), Mme Hervé ( GS-CP), Mlle Ulrich ( CE2-CM2) ( congé maternité de Mme Chauveau) , Mme Siméon ( CM1-CM2)

### *Les délégués de parents d'élèves:*

- titulaires: Mme Dejonghe ( PS-MS), Mr Dauvergne ( MS-GS) , Mme Defossé ( GS-CP) , Mr Clerté (CE1), Mme Maux-Blanchard ( CE2-CM2), Mme Minet ( CM1-CM2).
- Suppléants: Mme Dupont ( MS-GS) , Mme Grall ( GS-CP) , Mme Charpentier ( CE2-CM2), Mme Chollet ( CM1-CM2).

### *Les élus de St Gondon et de St Florent:*

Mr Boulogne ( président du SIIS), Mr Pougny ( Maire de St Gondon), Mme Simonneau ( SIIS St Florent), Mme Pruneau ( SIIS St Florent), Mme Maufra ( SIIS), Mme Foiry ( secrétaire du SIIS)

*Et aussi* Mme Thomas ( DDEN St Florent ), Mmes Aupart et Médina ( ATSEM)

Mmes Siméon et Chaumier président la séance.

Mme Siméon est secrétaire de séance.

## **1. Présentation de l'ensemble des participants**

Un tour de table est réalisé afin que chacun des participants se présente. Une feuille d'émargement circule avec notification des mails des participants pour envoi du compte-rendu.

## **2. Vote de l'union des conseils d'école**

Les membres du conseil d'école de St Florent et les membres du conseil d'école de St Gondon ont décidé à l'unanimité après vote, de se regrouper en un seul conseil d'école pour l'année scolaire 2011-2012 .

## **3. Présentation des missions du conseil d'école**

Mme Chaumier rappelle quels sont les participants au Conseil d'Ecole ainsi que les compétences du Conseil d'Ecole citées dans l'article 18 du décret n°90-788.

## **4. Règlement et vote du règlement du Conseil d'école**

Mme Chaumier présente le règlement du conseil d'école qui est remis à l'ensemble des participants précisant les personnes autorisées à voter si nécessaire (le maire et un adjoint de chaque commune, le président et un membre du SIIS, les délégués de parents d'élèves titulaires)

Ce règlement est accepté après vote .

## **5. Définition de la zone de proximité**

Elle se définit selon les modalités suivantes :

- c'est une zone où une classe peut se rendre sur une demi-journée l'enseignant peut s'y rendre seul avec sa classe
- c'est une activité qui est obligatoirement inscrite à l'emploi du temps ( piscine, gymnase..)
- c'est un lieu public

Pour St Florent : Le village et le BAF de Sully sur Loire

Pour St Gondon : Le village et le BAF de Poilly lez Gien

## **6. Structure pédagogique et effectifs des écoles**

<b>Classes</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Enseignantes</b>
PS/MS	23+5= 28	Mme CHAUMIER Carole Décharge: Mme AUPETIT Nadège
MS/GS	13+ 15=28	Mme OATEN Pauline Mlle
GS/CP	6+ 21= 27	Mme HERVE Amélie
CE1	25	Mme VILLETTE Véronique
CE2/CM2	14 + 11 = 25	Mme CHAUVÉAU Muriel
CM1/CM2	20 + 7= 27	Mme SIMEON Cécile

- Saint-Florent: 52
- Saint-Gondon: 108
- **Effectif du RPI: 160**

## **7. Vote du règlement intérieur des écoles**

Le règlement intérieur du RPI est présenté. Il a été communiqué aux participants par mail 15 jours avant le conseil d'école . Il est commun aux deux écoles. Il y a peu de changement par rapport au règlement départemental et à l'année dernière . L'aide personnalisée à St Gondon a lieu trois fois par semaine de 16h35 à 17h15, jour au choix des enseignantes . A St Florent elle a lieu tous les matins de 8h20 à 8h50.

Dans le chapitre vie scolaire, l'équipe a fait le choix de maintenir les règles pour la discipline avec sanctions et réparations.

Le règlement sera affiché à l'école .

Les parents devront signer un papier dans le cahier de liaison comme quoi ils ont pris connaissance du règlement.

Il sera remis aux parents de PS et aux nouveaux inscrits dans l'école.

Ce règlement est voté et admis par les membres votants.

## **8. Résultat des élections de parents d'élèves**

Elles se sont bien passés et ont eu lieu cette année dans les 2 écoles du R PI à St Florent et à St Gondon .

- à St Florent : 47 votants sur 101 inscrits - 5 bulletins nuls ou blancs - 33 votes par correspondance, 14 sur place.
- à St Gondon : 83 votants sur 159 inscrits: 6 nuls ou blancs et 77 suffrages exprimés.  
Remarque : 69 votes par correspondance et 14 au bureau

### **9. Rencontres et communication avec les parents**

Les réunions de rentrée ont eu lieu en septembre pour les deux écoles.

Mme Chaumier est intervenue à chaque réunion de parents de St Gondon afin de se présenter et d'informer sur quelques règles de fonctionnement de l'école ( santé scolaire, élection des parents...).

Mlle Ulrich a refait une 2nde réunion à St Florent pour se présenter.

- **En PS** : un temps de rencontre où les parents ont été reçus individuellement par les enseignantes pour parler des enfants et faire un 1er bilan pour cette 1er scolarisation, a eu lieu 3 soirs avant les vacances de la Toussaint
- **En MS**: de même , les parents seront reçus individuellement avant les vacances de Noël

**Le cahier de liaison** est le 1er outil de communication école- famille. Il est rappelé aux parents la nécessité de le consulter chaque soir.

**Les panneaux d'affichage** : à St Florent et à St Gondon permettent aux directrices de diffuser les informations ainsi qu'à l'entrée de la maternelle.

### **10. Les informations relatives au projet d'école**

Le nouveau projet d'école présenté en juin 2010 est valable jusqu'en 2014.

Il s'articule autour de 7 axes :

- 1. le travail en équipe
- 2. le travail en classe
- 3. les aides en direction des élèves en difficultés
- 4. la prise en charge des élèves à besoin particulier
- 5. le parcours culturel et artistique
- 6. la vie scolaire et citoyenne
- 7. la liaison avec les familles, la commune et les autres partenaires

L'équipe enseignante du RPI, s'est réunie pour fixer les objectifs et les projets pour cette nouvelle année scolaire .

**Axes 1 et 2** : nous travaillons à harmoniser les pratiques enseignantes ( élaboration d'outils communs), à développer la continuité pédagogique entre les classes et la cohérence des apprentissages( liaison GS-CP, sur l'ensemble du cycle 3) et à développer écoute, échange, plaisir et désir de lire et d'écrire ,avec un projet sur l'ensemble du RPI pour Noël

**Axe 3** : développement du tutorat et organisation de l'aide personnalisée

**Axe 5** : participation au JMF pour les cycle 2, ciné maternelle pour les cycle 1 , intervenant théâtre pour la classe de Mme Hervé, Mr Pezet intervenant musique, débutera les cours le 17

novembre, tous les jeudis ( matin à St florent et après-midi à St Gondon) pour l'ensemble de l'année scolaire , le cycle 2 participera à une expo-maths, et le cycle 3 au dispositif art et sciences

**Axe 6** : la correspondance scolaire, rencontres USEP, et développer la responsabilité des élèves et les préparer à une attitude citoyenne ( SMICTOM, pompiers...)

**Axe 7** : améliorer la communication avec les familles

### **11. Les dates de l'année scolaire**

#### **-RPI :**

*dates de l'année :*

- conseil d'école 2 : 15 mars 2012 à St Florent
- conseil d'école 3 : 7 juin à St Gondon
- 15 juin : spectacle de fin d'année à Coullons

*dates période 2 :*

- 7/11 : photographe scolaire
- exposition couleurs et formes : 8/11 Mme Hervé et Villette  
10/11 Mme Chaumier et Oaten et St Florent
- réunion marché de Noël : 24 novembre à 18h00
- spectacle de Noël : 16 décembre matin et après-midi
- 16 décembre : marché de Noël à 18H

#### **St Gondon :**

- 3/11 : ciné maternelle MS-GS : L'enfant au grelot
- 22/11 : visite médicale pour 6 élèves de CP
- 25/11 : animation ADATEEP : l'après-midi pour les GS / CP / CE1

### **12. La coopérative scolaire**

Coopé de St Gondon : comptes clos au 31 août avec 1124,80 euros

entrées : 982 euros dont les dons des parents (cotisations)

Dépenses : fournitures diverses/ abonnement à l'école des loisirs pr chaque classe/  
OCCE / achat d'poste CD

Solde actuel de : 1462 euros

Coopé de St Florent: comptes clos au 31 août avec 1237,82 euros

### **13. La sécurité : PPMS**

Mesdames Siméon et Chaumier doivent mettre en place cette année, en collaboration avec les mairies le Plan Particulier de Mise en sécurité.

Il vise à protéger les élèves et le personnel de l'école par l'organisation d'un confinement en cas d'un risque majeur . Il sera présenté lors du 2ème conseil d'école.

**M.** Pougny propose la distribution du DICRIM à tous les élèves.

## 5. 14. Les travaux dans les écoles et la construction de la nouvelle classe :

St Gondon : rideau pour la classe de Mme Chaumier, réparation du portail, installation d'une multiprise.

M. Pougny estime que la surveillance doit être accrue afin de préserver le matériel de l'école.

St Florent : accès internet dans la classe blanche - installation d'un support pour la télévision.

M. Badaire informe que la connection internet est normalement établie. Les problèmes avec le photocopieur sont, selon lui, certainement dûs à l'humidité du papier. Les ballons sur le toit de l'école ne seront pas retirés car la hauteur du toit interdit à l'employé communal d'intervenir. La télévision est trop encombrante pour être installée sur un support.

Construction de la nouvelle classe : intervention de M. Pougny.

Les travaux de construction ont débuté durant les vacances de Toussaint. Ils ont déjà pris du retard. M. Pougny estime que les travaux prendront fin aux vacances de Pâques.

Réponse aux questions des parents :

St Gondon :

1. Mme Chaumier rappelle que l'entrée de l'école maternelle se fait par le portail à côté de l'élémentaire et non par la cour, afin de faciliter l'arrivée des fratrines dans l'école et afin de privilégier la communication avec les familles à travers les affichages. Le dispositif reste donc inchangé.
2. Concernant le portail de l'élémentaire, Mme Chaumier signale que ce dernier ne peut être fermé à clé car il est cassé mais qu'il sera veillé à ce que ce portail ne reste pas ouvert durant les horaires scolaires. Afin de faciliter la circulation, il est décidé que les deux battants du portail soient ouverts. Mme Hervé demande qu'une clé soit remise à chaque personnel communal qui a besoin d'utiliser ce portail, car elle seule la possède.
3. Le manque de fruit à la cantine : M. Boulogne transmet la remarque aux personnels concernés.

St Florent :

1. Sécurisation de l'accès à l'école. M. Badaire souligne qu'en dehors des heures scolaires, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents. Malgré les réparations effectuées par la mairie, il constate que des dégradations ont été effectuées aux alentours de l'école.
2. Le personnel de surveillance le midi est en nombre suffisant. Une cantinière a vu son service allongé afin d'aider à la surveillance des élèves.

Mme Chaumier clotûre la séance à 19h30.

Prochain conseil d'école le 15 mars 2012

Signatures: